



15ème législature

Question N° : 21726	De M. François Ruffin (La France insoumise - Somme)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie et finances
Rubrique >emploi et activité	Tête d'analyse >Office Depot : les fonds vautours pillent toujours	Analyse > Office Depot : les fonds vautours pillent toujours.
Question publiée au JO le : 23/07/2019 Réponse publiée au JO le : 15/10/2019 page : 8883		

Texte de la question

M. François Ruffin alerte M. le ministre de l'économie et des finances sur le pillage de Office Depot France. Des salariés de Office Depot et leur avocate viennent de l'alerter : ce groupe, de 61 boutiques et 1 871 salariés en France, est depuis deux ans entre les mains du fonds d'investissement allemand Aurelius. Mais en l'occurrence, d'investissements, ce fonds n'en a réalisé aucun. Au contraire même, Aurelius a désinvesti, a fait remonter 100 millions d'euros des caisses de Office Depot vers la maison mère, *via* des sociétés écrans, aux Pays-Bas notamment. Les dirigeants de Office Depot France ont annoncé aux salariés que l'entreprise ne passerait pas l'été. Ces mêmes dirigeants qui, à eux quatre, se sont payés 2 362 565 euros en 2017, soit 41 années de SMIC pour chacun d'entre eux. Les actionnaires de Aurelius ne se sont pas serrés la ceinture, eux non plus. Entre 2016 et 2018, leurs dividendes ont bondi de 85 % ! La faillite de Office Depot France relève d'une stratégie délibérée de Aurelius. Ce fonds est passé maître dans l'art de la liquidation d'entreprise : 60 % des sociétés qui ont été entre ses mains ont coulé. À chaque fois, la recette est la même : Aurelius siphonne la trésorerie en faisant exploser les « managements fees », puis revend à la découpe les actifs. Trois entreprises françaises figurent déjà au tableau de chasse de Aurelius : Prisme Imprimerie, liquidée en 2018, 70 salariés ; Isochem, dans la chimie pharmaceutique, liquidée en 2017, 300 salariés ; Quelle La Source, dans la vente de vêtements, liquidée en 2010, 508 salariés. « Aurelius n'a pas joué normalement son rôle d'actionnaire quasi unique de la société Quelle La Source mais, au contraire, a privilégié uniquement son intérêt propre, [] a appréhendé la trésorerie du groupe pour se l'approprier en abandonnant totalement la société, ses filiales, ses salariés ». Il ne s'agit pas là d'un tract distribué par la CGT. Ce sont les mots du jugement n° 2010-11170 rendu par le tribunal de commerce d'Orléans, qui tranchent avec le vocabulaire d'habitude si ouaté des juges. Les salariés de Office Depot ont déposé une plainte pour abus de bien social. En avril 2019, ils sont allés à Francfort pour manifester devant la bourse, où Aurelius est coté. Enfin, ils sont évidemment allés à Bercy, pour alerter Jean-Pierre Floris, le délégué interministériel aux restructurations d'entreprise. Et qu'a-t-il fait, et le ministre avec ? Rien. Pour le moment, l'État n'a pas bougé d'un pouce. Il lui demande s'il attend que le désastre soit consommé pour enfin réagir. Après New Look, Conforama, Ascoval, General Electric et désormais Office Depot, l'État doit empêcher le *business* macabre de Aurelius, et intervenir pour que les fonds vautours ne pillent pas toujours.

Texte de la réponse

Le délégué interministériel aux restructurations d'entreprises et ses équipes ont reçu à plusieurs reprises la direction de l'entreprise Office Dépôt après avoir reçu les salariés. En particulier, des éléments établis par un expert indépendant et permettant d'éclairer les relations financières entre les sociétés françaises et le groupe ont été fournis



par l'entreprise à la demande des services du ministère de l'économie et des finances. Il ressort de ces éléments qu'il est tout à fait inexact d'affirmer que 100 M€ sont remontés d'Office Dépôt à la maison-mère via des sociétés écrans. De même, les rémunérations des frais centraux n'ont pas augmentés avec l'arrivée d'Aurelius au capital.